

Lors de la réunion du 7 janvier, des prises de paroles ont eu lieu. Dans l'attente d'un CA et d'un bureau légitime, nous n'avons pas personnalisé les interventions. Nous n'identifions leurs auteurs dans ce compte-rendu que dans 2 cas : témoignages de participants au groupe ABF Auvergne « historique », prises de positions personnelles.

GROUPE ABF AUVERGNE - Réunion du 07 janvier 2008 Bibliothèque de Riom communauté

Excusés :

Thierry Chaly, médiathèque communautaire de Romagnat (Clermont communauté)

Monique Lafarge, médiathèque de Mauriac

Michèle Renard, CRFCB

Françoise GINHOUX, BDP Haute-Loire

L'équipe de la médiathèque de Dompierre-sur-Besbre

Ordre du jour : réunion préparatoire à l'assemblée générale

En préambule, il est constaté : 1) la présence d'une assemblée nombreuse (45 personnes) venant pour l'essentiel de la lecture publique (quelques personnes des bu), l'absence de la Haute-Loire et du Cantal (saison ? mauvaise communication ?), la quasi-absence des personnels de catégorie C et des bénévoles

La réunion commence par une brève présentation des missions de l'abf.

Elle est suivie d'une synthèse de la réunion du 26 novembre 2007 à Moulins organisée suite à l'appel à reformation lancé par Françoise Muller, Agnès Rident, Isabelle Téry dans biblio-fr et rassemblant dans un 1er temps une dizaine de personnes motivées (Dominique Barbat, BDP 63, Brigitte Bessot, bibliothèque de Riom communauté, Bernadette Buisson, Clermont communauté, Annie Germain BDP 03, Eliane Jaffeux, université Blaise Pascal, Dominique Mans, Clermont communauté, Françoise Muller, médiathèque de Moulins, Michèle Renard, CRFB Clermont Ferrand, Agnès Rident, bibliothèque de Riom communauté).

Le 26 novembre, Dominique Arot, président de l'ABF, a présenté l'organisation et le fonctionnement de l'association (statuts, bureau national, conseil national, groupes régionaux, source de financement par les adhésions). Il nous a fait part de son expérience pour la reformation du groupe régional Nord-Pas de Calais en nous donnant quelques exemples d'actions intéressantes, comme une journée d'étude ouverte aux adhérents et aux non adhérents, des déplacements aux salons du livre... Nous avons fait le point sur le groupe Auvergne, les raisons de son arrêt, la situation actuelle de la formation de base dispensée par le CRFCB. Néanmoins, le constat a été fait que cette région a besoin d'une structure d'échange, de rencontre pour tous les professionnels des bibliothèques. Le groupe n'ayant jamais été dissous, les comptes ne sont pas clos et Eliane Jaffeux, ex-trésorière, indique qu'ils sont pourvus en trésorerie. Nous pourrions les utiliser pour lancer quelques activités susceptibles de redynamiser le groupe en intéressant un maximum de collègues.

Commentaires suite à cette synthèse :

Des échanges ont lieu autour de la formation ABF : ils pointent la nécessité d'une formation pour les personnels de catégorie C et les bénévoles, le savoir-faire accumulé au fil des années par le CRFCB, le fait que la délégation de cette formation au CRFCB par le groupe ABF Auvergne avait permis et peut permettre au groupe ABF de se consacrer à d'autres types d'activités, qu'il existe par ailleurs des enjeux au niveau national autour de la notion même de « diplôme » et qu'un audit est en cours. Chacun convient que le sujet de la formation nécessitera des échanges ultérieurs et une réflexion approfondie.

Par conséquent, il s'agit au fond de savoir quelles missions on donne au groupe ABF. Il se dégage un consensus pour souhaiter que le groupe ABF soit le plus représentatif possible de la diversité du secteur des bibliothèques auvergnates : type d'établissements, implantation géographique, statut des bibliothécaires...

Préparation de la prochaine assemblée générale

- L'adhésion à l'ABF

Il est obligatoire d'être adhérent pour se présenter au conseil d'administration et pour voter pour un candidat.

Il y a deux façons d'adhérer :

L'adhésion individuelle : la cotisation est calculée en fonction des tranches de salaires nets et est déductible des impôts. De plus, une première adhésion donne droit à 50% de remise.

L'adhésion collectivité avec ou sans abonnement à la revue bimensuelle Bibliothèque(s). Cette adhésion donne la possibilité de faire bénéficier à deux représentants de la collectivité de la tarification « adhérent » au Congrès ABF ou aux journées d'étude. En revanche, elle ne donne droit qu'à une voix pour les votes.

Pour plus d'informations, il est possible d'aller sur le site ABF : www.abf.asso.fr

- Le Conseil d'Administration

Il est souhaitable, que dans la mesure du possible, le CA soit représentatif de plusieurs catégories de personnels et de types de bibliothèques. Nous incitons nos collègues de catégorie C, les bénévoles du réseau régional, le secteur universitaire ainsi que les collègues du Cantal et de la Haute-Loire à nous rejoindre. Un Conseil d'Administration se compose d'un minimum de 6 personnes et d'un maximum de 20. Le bureau est constitué par un certain nombre de membres du CA.

Quatre postes sont statutairement obligatoires : président, vice président, secrétaire et trésorier. D'autres postes peuvent compléter le bureau : secrétaire adjoint, trésorier adjoint, webmaster, correspondant de groupe, responsable du centre de formation. Il est conseillé qu'il y ait un maximum de personnes dans le bureau afin qu'elles se partagent les tâches et les temps de présence aux réunions.

Actuellement 14 personnes se sont portées candidates au Conseil d'administration :

Brigitte Bessot, BI Riom Communauté (catégorie A) [Riom - 63]

Catherine Bonniot, Clermont Communauté (catégorie A) [BCIU Clermont-Ferrand - 63]

Bernadette Buisson, Clermont Communauté (catégorie A) [Médiathèque Nord - 63]

Muriel Ferrand, Clermont Communauté (catégorie B) [Aulnat - 63]

Annie Germain, BDP 03 (catégorie A) [Allier - 03]

Yolande Godard, BM Chappes (bénévole) [Chappes - 63]

Fanny Hâas, Clermont Communauté (catégorie B) [Cournon-Le Cendre - 63]

Eliane Jaffaux, Université Blaise Pascal (catégorie A) [BCIU Clermont-Ferrand - Sciences - 63]

Françoise Muller, BM Moulins (catégorie A) [Moulins - 03]

Elisabeth Pernollet, Clermont Communauté (catégorie B) [BCIU - Clermont-Ferrand - 63]

Colette Puynège-Batard, BM Montluçon (catégorie A) [Montluçon - 03]

Agnès Rident, Riom Communauté (catégorie B) [Riom - 63]

Aude Van Haeringen, BDP 63 (catégorie A) [Puy-de-Dôme - 63]

Marie-Thérèse Verdier, Clermont Communauté (catégorie A) [Cournon-Le Cendre - 63]

IMPORTANT : les personnes ayant déjà postulé et celles qui souhaitent le faire doivent impérativement confirmer leur candidature avant le 11 février.

L'Assemblée Générale et la journée d'étude

Il se dégage un consensus autour de l'idée de coupler l'AG à un autre événement type journée d'études ou conférence afin de « rentabiliser » le déplacement des agents et de faciliter les autorisations d'absence.

Choix de la date : la plus proche possible en évitant les congés scolaires : lundi 3 ou 10 mars ?

Choix du lieu : le plus facile d'accès possible. L'éventualité d'organiser la réunion dans une bu (Sciences ?) pour impliquer ce secteur davantage est retenue. A défaut, la bibliothèque de Riom Communauté est pressentie.

Choix du thème : pour une première, le plus fédérateur possible et étant donné les délais l'idée d'une vraie journée d'études donnant lieu à plusieurs interventions est abandonnée. La thématique retenue est celle du métier de bibliothécaire de nos jours.

Est également retenue l'idée d'inviter une « personnalité » des bibliothèques dont les travaux et l'approche soient susceptibles d'intéresser un maximum de participants. De l'avis de ceux qui le

connaissent, Dominique Lahary , directeur de la bdp du Val d'Oise correspond à ce « portrait-robot »... la convivialité en plus. La collègue de la bibliothèque de Montluçon va le contacter.

Déroulement proposé : AG le matin. Il sera procédé à l'élection des membres du Conseil d'Administration, qui, une fois élus, éliront les membres du bureau. Les candidats doivent obligatoirement être présents ce jour-là. Les adhérents peuvent voter par procuration ou à distance s'ils ne se déplacent pas pour l'AG.

La journée d'étude - gratuite ouverte aux adhérents et aux non adhérents - débutera l'après midi.

Présence des catégories B et C aux réunions

Pour favoriser l'implication des personnes de ces catégories au sein de l'association, les directrices des bibliothèques de Riom communauté et de Montluçon demandent à ce que les heures consacrées par leurs agents au conseil d'administration ou en réunion soient considérées comme des heures de travail, pouvant ainsi être récupérées (sous réserve d'un quota annuel). Elles émettent le souhait que les différents établissements de la région puissent chacun selon son organisation encourager la participation des agents aux activités de l'abf.

Partenariat avec d'autres organismes et associations

La reformation du groupe devrait favoriser la coordination de nos évènements avec d'autres structures régionales. Le Transfo nous informe de 3 colloques : l'illettrisme (le 7 avril à la Maison des associations, Riom), le développement durable (le 3 juin au CPIE, Theix), et les enjeux du numérique sur les métiers du livre (le 22 septembre à La Jetée, Clermont-Ferrand). Le Transfo est également en partenariat avec le Portugal, la Bosnie et Malte. Ces relations européennes peuvent s'avérer utiles pour des temps d'échange ou des voyages d'étude. Pour plus d'informations : www.letransfo.fr

Séminaire des groupes régionaux du 12 et 13 janvier à Limoges

Des ateliers aborderont le budget, les adhésions, l'aménagement du règlement intérieur et la structuration des thématiques de journées d'étude, le statut des personnels des bibliothèques. Le Conseil national clôturera la journée du dimanche.

Un appel a été lancé pour savoir si quelqu'un pouvait représenter notre groupe mais personne ne pourra s'y rendre.

Moyens de communication pour diffuser les informations du groupe Auvergne

Diffusion papier (les représentants des BDP diffuseront aux membres de leurs réseaux une communication écrite)

Mailing envoyés aux adhérents ABF et relayé par le Transfo pour une diffusion plus large

Comptes rendus et autres informations sur le site internet de l'ABF (www.abf.asso.fr puis onglet Groupes Régionaux puis Auvergne).

Riom, le 21 janvier 2008